

**MAIRIE DE CARCASSONNE**  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 25 JUN 2026**

**N°045**

<b>OBJET : ADOPTION D'UNE MOTION DE SOUTIEN AUX SALARIÉS D'UCCOAR</b>			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 37	Nombre de Membres Votants : 42	Date de la Convocation : 18 juin 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt cinq juin, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Christophe BARTHÈS Maire.**

Mme ARCIZET, M. GHISI, Mme DOUTRES, M. DUMONT, Mme FLAMANT, M. MARTINET, Mme DUTA, M. ROUMENOV, Mme ORTA, M. ESCRIVA,

Mme BERNARD, M. NAVARRO, Mme FERON, Mme CLERGUE, M. CASTEL, M. BRÉZET, M. ROGERAT, Mme GUILHEM, Mme POSOCCO, Mme CASTRES, M. SARRAUTE, M. KOZLOWSKY, M. LECINA, M. MARTY, Mme CHAPUS, Mme ALBERIDO, Mme THOMAS, Mme KOWALCZYK, M. CROUZET, Mme BARDOU, Mme BARTHE, Mme RIVEL, M. CIAPPARA, Mme FORATO, Mme CONQUET, M. SOLER-ALCARAZ

**EXCUSES** : M. VAVDIN donne pouvoir à M. ROUMENOV, M. JORDAN donne pouvoir à M. GHISI, M. BELONDRADE donne pouvoir à M. CROUZET, M. MOURAD donne pouvoir à Mme BARTHE, M. ICHE donne pouvoir à M. SOLER-ALCARAZ conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

**ABSENT** : Mme REGNIER.

M. Florent GHISI est désigné comme Secrétaire de Séance

---

Monsieur Le Président expose :

Le 11 mai dernier, le groupe IN VIVO annonçait sa volonté de fermeture du site d'embouteillage d'UCCOAR carcassonnais le 1<sup>er</sup> novembre prochain, menaçant directement 45 emplois et leurs familles.

Considérant l'annonce de la fermeture du site UCCOAR de Carcassonne et les conséquences sociales qui en découlent ;  
Considérant que près de 45 emplois sont aujourd'hui menacés après un précédent plan social intervenu il y a moins de deux ans qui concernait déjà 26 emplois ;  
Considérant l'importance de cette entreprise pour l'emploi local et l'activité économique de notre territoire ;

Le conseil municipal de Carcassonne :

Affirme sa solidarité avec l'ensemble des salariés concernés et leurs familles ;

Soutient les démarches engagées par les représentants du personnel pour défendre l'emploi et les intérêts des salariés ;

Demande à la direction du groupe InVivo d'étudier toutes les solutions permettant le maintien de l'activité et des emplois ;

Souhaite qu'une rencontre soit organisée dans les meilleurs délais entre les représentants des salariés, la direction de l'entreprise et les pouvoirs publics afin d'examiner toutes les solutions permettant d'éviter ou de limiter les conséquences sociales de ce projet ;

Souhaite que si les suppressions d'emplois devaient être confirmées les salariés bénéficient des meilleures garanties possibles en matière d'accompagnement et d'indemnisation ;

Invite l'ensemble des acteurs publics à se mobiliser afin de préserver l'emploi et l'avenir industriel du site.

Le Conseil municipal décide de transmettre la présente motion à la direction du groupe InVivo, aux représentants des salariés, au préfet de l'Aude et aux parlementaires du département.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à la majorité les propositions ci-dessus énoncées

M. LECINA s'abstient

---

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,  
Christophe BARTHÈS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260625-32762-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2026  
Publication : 06/07/2026